

Décision

Générale

colonial

Décision n° 247 concernant les Ministères.

n° 247

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 février 1960

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1960

Date du numéro
31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Une subvention de onze millions de francs Djibouti (11.000.000 F. D.) est accordée à la Mission Catholique de la Côte Française des Somalis, représentée par Monseigneur Bernardin Hoffmann, à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social. Cette somme sera payée en deux fractions égales : la première de cinq millions cinq cent mille francs (5.500.000 fr.) immédiatement ; la deuxième de même montant à compter du 15 avril 1960.

Art. 2

— La dépense sera imputée sur le

chapitre 13, article 6, paragraphe 1er du Budget local, exercice 1960.